



No de résolution
ou annotation



CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOUT 2018, À 19H00
TENU AU BUREAU MUNICIPAL, 134 RUE PRINCIPALE

À laquelle sont présents Son Honneur le maire monsieur GASTON ALLARD; mesdames les conseillères LISE A. ROMAIN, DEBBIE LAPORTE, CHRISTINE FRANCOEUR et NATHALIE DENAULT messieurs les conseillers GAÉTAN GRAVELINE et PIERRE VAILLANCOURT formant quorum sous la présidence du maire.

Secrétaire d'assemblée : MARTINE DUROCHER

Également présents : Quatre citoyens

ORDRE DU JOUR

18 h30 PRÉSENTATION – Madame Claudee Galipeau- Retour sur l'activité VILLAGE EN FÊTE

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2018
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1. Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la Municipalité régionale de comté de Pontiac
 - 4.2. Avis de motion et présentation du projet de règlement N° 2018-246 abrogeant les règlements N° 2016-235 et N° 2012-227 concernant abrogeant portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1. Installation de réverbères dans le secteur du chemin du Pont-Rouge
6. TRAVAUX PUBLICS
 - 6.1. Autorisation pour les travaux de réfection de trottoirs 2018
7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1. Demande d'un bac de recyclage supplémentaire pour le lot 4 638 386 (matricule 8577-86-3206)
 - 7.2. Achat d'un régulateur de tension
 - 7.3. Achat de quatre (4) membranes pour l'usine d'eau potable
8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 9.1. Entente inter municipale avec la Municipalité d'Otter Lake portant sur l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement
10. LOISIRS ET CULTURE
11. FINANCES
 - 11.1. Lecture et adoption - comptes fournisseurs de juillet 2018
12. DEMANDES À LA MUNICIPALITÉ
 - 12.1. Demande de dons
 - 12.1.1. Revitalisation Bryson
13. INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL
14. CORRESPONDANCE
 - 14.1. COMITÉ DE PILOTAGE DES MUNICIPALITÉS QUI RÉCLAMENT UNE DÉROGATION AU RPEP
 - 14.1.1. Amendements du ministre Moreau à ses projets de règlements sur la recherche, la production, le stockage et le transport des hydrocarbures
 - 14.2. FINANCEMENT AGRICOLE CANADA
 - 14.2.1. Réponse Fonds AgriEsprit de FAC – Eaux jeux (courriel reçu le 27 juillet)
 - 14.3. GDG ENVIRONNEMENT
 - 14.3.1. Rapport d'activité de juin 2018 (contrôle biologique des insectes piqueurs)
 - 14.4. LES AMI(E)S DU CYCLOPARC PPJ
 - 14.4.1. Jamboree (lettre du 18 juillet)
 - 14.5. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 - 14.5.1. Projet de jeux d'eau non retenu (lettre reçu le 19 juillet)
 - 14.6. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)
 - 14.6.1. Prolongation du programme TECQ 2014-2018 (courriel reçu le 18 juillet)
 - 14.6.2. Adhésion au dépôt direct (lettre reçu le 19 juillet)
 - 14.6.3. Accusé-réception de la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie (courriel reçu le 23 juillet)
 - 14.7. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTQ)
 - 14.7.1. Programme d'aide à la voirie locale- Volet Projet particuliers d'amélioration (courriel reçu le 30 juillet)
 - 14.8. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)
 - 14.8.1. Présentation de l'étude sur les services incendie (Fire Department Study Presentation) (courriel du 11 juillet)
 - 14.8.2. Recherche de maison pour tournage (courriel reçu le 31 juillet)
 - 14.9. SAMUEL TAILLEFER
 - 14.9.1. Projet Tournage Fort-Coulonge (Courriel reçu le 17 juillet)
 - 14.10. VILLAGE EN FÊTE (courriel reçu le 30 juillet)
 - 14.10.1. Bilan 2018
 - 14.10.2. Budget 2018
 - 14.10.3. Bilan des heures travaillées



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

15. SUIVI DE DOSSIERS
16. VARIA
17. PÉRIODE DE QUESTIONS
18. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, monsieur le maire GASTON ALLARD souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-08-190

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par NATHALIE DENAULT
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour est adopté, en y ajoutant les sujets suivants :

- | | | |
|------|---|-------------------------|
| 6.2 | Dos d'âne, rue Baume, (ch. Bord de l'Eau (près de la limite de la municipalité) | |
| 13.1 | Liste des dons payés à jour. | [CHRISTINE FRANCOEUR] |
| 10.1 | Information Centre Loisirs des Draveurs | |
| 4.3 | Sentiers pour VTT | [GAÉTAN GRAVELINE] |
| 4.4 | Avis de motion pour Règlement sur la limite de vitesse | |
| 6.1 | Trottoirs | [PIERRE VAILLANCOURT] |
| 5.2 | Rencontre avec Julien Gagnon | |
| 5.3 | Suivi « Pompiers » | |
| 4.5 | Caucus | [DEBBIE LAPORTE] |
| 10.2 | Information bibliothèque | [LISE A. ROMAIN] |

DG. (Martine):

- | | |
|-----|--|
| 4.6 | Demande d'achat d'un programme Office 2016 |
| 6.3 | Résolution reçue de la municipalité de Mansfield concernant le chemin Grand Marais |
| 9.2 | Déport du rapport du responsable Urbanisme pour le mois de juillet |

Documents envoyés pré-rencontre :

- Confirmation d'une aide financière maximale de 40 000\$ dans le Programme d'aide à la voirie locale-Volet Projets particuliers d'amélioration 2018 (Lettre datée du 26 juillet MTMDET)
- Lettre de remerciement des Chevaliers de Colomb Conseil 7221 datée du 2 août (pour aide financière et soutien pour le bazar)
- Lettre de remerciement de La Fondation du CLSC Pontiac datée du 24 juillet (pour levée de fonds 2018)
- Courriel de Alexandre Savoie Perron daté du 25 juillet confirmant la correction apportée au périmètre urbain.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2018
2018-08-191

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Il est proposé par LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE PAR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC
2018-08-192

CONSIDÉRANT l'embauche le 23 juillet 2018 d'une ingénieure civile à la MRC de Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la MRC dans le contexte de la mise en commun de services donnera des services de qualité aux municipalités à moindres coûts selon la liste des projets admissibles;

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT offre une aide financière pour soutenir ces initiatives local, incluant la réalisation de diagnostics et d'études sur l'opportunité ou la faisabilité de procéder à une mise en commun;

Il est proposé par DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité du village de Fort-Coulonge accepte de signer l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique avec la MRC de Pontiac pour l'année 2018-2019 et autorise le maire **GASTON ALLARD** et la directrice générale **MARTINE DUROCHER** à signer ladite entente.

QU' elle mandate la **MRC DE PONTIAC** pour demander une aide financière auprès du MAMOT dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

**4.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N^o.
2018-246 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS N^o. 2016-235 ET N^o.
2012-227 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

2018-08-193

AVIS DE MOTION et **DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT** est par la présente donné par PIERRE VAILLANCOURT qu'un règlement portant le numéro 2018-246 « abrogeant les règlements N^o 2016-235 et N^o 2012-227 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux », a été déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, qu'une demande de dispense de lecture a été demandée et que chacun des membres du conseil présent reconnaît avoir reçu copie du projet de règlement et déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture.

**4.3 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N^o. 2018-248 ABROGEANT LES
RÈGLEMENTS NO 2011-220 ET 2017-237 POUR PERMETTRE LA
CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS
CHEMINS MUNICIPAUX**

2018-08-194

AVIS DE MOTION est par la présente donné par GAÉTAN GRAVELINE qu'un projet de règlement portant le numéro 2018-248 « abrogeant les règlements N^o 2011-220 et N^o 2017-237 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de Fort-Coulonge » sera déposé lors d'une séance ultérieure.

**4.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N^o 2018-
247 « LES LIMITES DE VITESSE »**

2018-08-195

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Pierre Vaillancourt qu'un règlement portant le numéro 2018-247 « *Les limites de vitesse* », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Le projet de règlement est présenté et déposé.

4.5 CAUCUS

Sujet abordé. Recherche à exécuter de résolution précédemment adoptée.

**4.6 SOUMISSION REÇU DE WEPC POUR L'ACHAT D'UN PROGRAMME
OFFICE 2016 FRANÇAIS**

2018-08-196

Il est proposé par LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil autorisent l'achat d'un programme Office 2016 Français au coût de 299 \$ + taxes pour l'ordinateur poste 4 en remplacement du programme qui date de 2007.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**5.1 INSTALLATION DE RÉVERBÈRES DANS LE SECTEUR DU CHEMIN
DU PONT-ROUGE**

2018-08-197

Il est proposé par GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE

le conseil autorise l'achat de 4 réverbères de type LED 64 watt, (VERD-A01-E-U-T3-7030-4-AP) et que la demande soit faite auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de trois (3) nouveaux réverbères dans le secteur de Chemin du Pont-Rouge aux endroits suivants :

ADRESSE CIVIQUE	# POTEAU	NOTES
Chemin du Pont Rouge En face du 290	S025C	Déplacer cette lumière du poteau no. S025C et l'installer au croisement du chemin Pont-Rouge et de la piste Cycloparc PPJ au poteau no. 5WL6WV
1 Ch. du Vieux-Fort	R1V7J	Au coin des chemins Pont-Rouge et Vieux-Fort. Installation d'une nouvelle lumière
5 Ch. du Vieux-Fort	S6N1J	Installation d'une nouvelle lumière Poteau en face de la Borne fontaine.
7 Ch. Du Vieux-Fort	J0BR1F	Installation d'une nouvelle lumière. Poteau en face de la Borne Fontaine

ADOPTÉE

**5.2 DEMANDE DE RENCONTRE AVEC JULIEN GAGNON
CONCERNANT L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'INTÉGRATION DES
SERVICES INCENDIE.**

Sujet abordé. Il ne sera pas nécessaire de rencontrer Julien. Information déjà reçue.

5.3 POMPIERS

Information concernant la brigade.

6. TRAVAUX PUBLICS

**6.1 AUTORISATION POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE
TROTTOIRS 2018**

2018-08-198

Il est proposé par GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE

les membres du conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorisent les travaux de réfection de trottoirs d'une longueur approximative de 120 m linéaire sur la rue Coulonge pour l'année 2018;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE la directrice générale est autorisée à formuler les appels d'offres sur invitation pour ces travaux ainsi que pour la jonction à la descente de bateau, de l'asphalte sur le chemin du Bord de l'Eau au ciment existant de la descente.

ADOPTÉE

6.2 INSTALLATION D'UN DOS D'ÂNE PERMANENT À LA LIMITE DE LA MUNICIPALITÉ RUE BAUME

2018-08-199

ATTENDU QUE qu'il y a excès de vitesse à cet endroit et par souci de la sécurité des jeunes enfants et piétons;

Il est proposé par CHRISTINE FRANCOEUR
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorisent l'installation d'un dos d'âne permanent sur la rue Baume à la limite de la municipalité près de l'intersection chemin du Bord de l'Eau;

ADOPTÉE

6.3 RÉOLUTION POUR ACQUIESCER À LA DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE MANSFIELD ET PONTEFRACT DE DÉBUTER LES TRAVAUX DE SCARIFIAGE ET RECHARGEMENT DU CHEMIN GRAND-MARAIS

2018-08-200

ATTENDU QUE la municipalité de Mansfield et Pontefract, de par sa résolution portant le no. 124-07-2018 informe que le temps d'attente de la réception du règlement d'annexion est plus long que prévu;

ATTENDU QUE la municipalité de Mansfield et Pontefract demande la permission de débiter des travaux afin d'améliorer la surface de roulement;

Il est proposé par GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorisent la municipalité de Mansfield à débiter des travaux de scarifiage du revêtement existant et de rechargement.

QUE les dépenses soient réglées lors de l'approbation du règlement par le ministère des Affaires Municipales.

ADOPTÉE

6.4 RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'UN BOLARD- ENFANT ET INSTALLATION (RUE BAUME DEVANT LE PARC CENTENAIRE)

2018-08-201

Il est proposé par PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE les membres du conseil municipal autorisent l'achat d'un bollard –Enfant à installer à la traverse de piéton devant le parc Centenaire pour assurer la visibilité.

ADOPTÉE

6.5 RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 2018-07-182
2018-08-202

Il est proposé par LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal modifient la résolution 2018-07-182 afin de lire ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal autorisent l'installation de deux dos d'âne permanents, soit un de chaque côté de la traverse de piéton sur la rue Baume, devant le parc Centenaire.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 DEMANDE D'UN BAC DE RECYCLAGE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE LOT 4 638 386 (MATRICULE 8577-86-3206)
2018-08-203

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 638 386 (matricule 8577-86-3206) a fait la demande pour un 3^e bac;

ATTENDU QUE la propriété consiste de 3 logis;

Il est proposé par CHRISTINE FRANCOEUR
Et résolu à l'unanimité

QUE la demande d'un bac supplémentaire soit autorisée.

ADOPTÉE

7.2 ACHAT D'UN RÉGULATEUR DE TENSION
2018-08-204

ATTENDU QUE l'inspection semi-annuelle a été faite sur les génératrices des stations de pompage d'égouts, le 27 juillet 2018;

ATTENDU QUE cette inspection a décelé un bris du régulateur de tension à la génératrice de la station de pompage Sauriol;

ATTENDU QU' une soumission pour achat de régulateur de tension a été reçue;

Il est proposé par NATHALIE DENAULT
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de Fort-Coulonge autorisent l'achat et installation du régulateur de tension auprès de *GENTECH SERVICES* au coût de 1 814\$ plus taxes.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

7.3 ACHAT DE QUATRE (4) MEMBRANES POUR L'USINE D'EAU POTABLE

2018-08-205

ATTENDU QU' une soumission pour achat de quatre (4) membranes a été reçue;

ATTENDU QUE cet achat avait été prévu au budget 2018;

Il est proposé par PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de Fort-Coulonge autorisent l'achat de quatre (4) membranes auprès de *PALL CORPORATION* au coût de 24 647,08\$ CAD plus taxes.

ADOPTÉE

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 ENTENTE INTER MUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE PORTANT SUR L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

2018-08-206

ATTENDU l'embauche le 18 juin 2018 d'un inspecteur en bâtiment et environnement à la Municipalité d'Otter Lake ;

ATTENDU QUE la Municipalité du village de Fort-Coulonge s'est engagé à utiliser cette ressource humaine à 14 heures (2 jours) par semaine.

Il est proposé par PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité du village de Fort-Coulonge accepte de signer l'entente inter municipale avec la municipalité d'Otter Lake portant sur l'embauche d'un Inspecteur en bâtiment et environnement et autorise le maire **GASTON ALLARD** et la directrice générale **MARTINE DUROCHER** à signer ladite entente.

ADOPTÉE

9.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Document remis aux membres du conseil.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 CENTRE DE LOISIRS DES DRAVEURS

Information sur les rénovations entamées et à faire au centre de loisirs des Draveurs. Information sur la nouvelle équipe de hockey.



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE**

**10.2 SOMME VERSÉE POUR LES RÉNOVATIONS AU CENTRE DE
LOISIRS DES DRAVEURS**

2018-08-207

Il est proposé par NATHALIE DENAULT
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal autorisent le versement d'un montant de 4000 \$ pour défrayer une partie des coûts de rénovations au centre de Loisirs des Draveurs;

Les membres stipulent que ce montant sera versé en autant que la municipalité de Mansfield et Pontefract accepte de verser un montant égal.

ADOPTÉE

10.3 INFORMATION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque fermée du 20 au 31 août 2018. Vacances de la bibliothécaire.

10.4 NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

2018-08-208

ATTENDU QUE la bibliothèque affiche des horaires d'ouverture pour l'été et l'hiver;

ATTENDU QUE les heures d'ouverture pour la saison d'hiver débutant en septembre seront modifiées;

Il est proposé par LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal acceptent l'horaire suivant débutant la semaine du 3 septembre 2018.

Lundi	12h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 19h00
Mercredi	12h00 à 17h00
Jeudi	12h00 à 17h00

ADOPTÉE

11. FINANCES

**11.1 LECTURE ET ADOPTION - COMPTES FOURNISSEURS DE JUIN
2018**

2018-08-209

ATTENDU QUE les comptes du mois de juin ont été vérifiés par NATHALIE DENAULT et PIERRE VAILLANCOURT ;

ET QU' il y a donc lieu de procéder à leur approbation aux fins de paiement;

IL EST PROPOSÉ par NATHALIE DENAULT
ET résolu unanimement par les membres du conseil présents ce qui suit:



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE

les membres du conseil du village de Fort-Coulonge approuvent les comptes dans les listes déposées qui totalisent le montant de 149 936,56 \$ se répartissant comme suit :

Salaires payés	24 170,29	\$
Opérations courantes payées	143 416,49	\$
Immobilisations payées	-	
Opérations courantes à payer	35 059,78	\$
Total	202 646,56	\$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-APRÈS DÉCRITS :

Je soussignée, MARTINE DUROCHER, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec
Ce 8^e jour du mois d'août 2018.


MARTINE DUROCHER,
Directrice générale / Secrétaire-Trésorière

12. DEMANDES À LA MUNICIPALITÉ

12.1 DEMANDE DE DONS

Revitalisation Bryson

Demande rejetée.

13. INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

13.1 DEMANDE DE DISTRIBUER LA LISTE DES DONS PAYÉS À JOUR

Sujet abordé. Liste sera envoyée aux membres du conseil.

14. CORRESPONDANCE

- 14.1. COMITÉ DE PILOTAGE DES MUNICIPALITÉS QUI RÉCLAMENT UNE DÉROGATION AU RPEP
 - 14.1.1. Amendements du ministre Moreau à ses projets de règlements sur la recherche, la production, le stockage et le transport des hydrocarbures
- 14.2. FINANCEMENT AGRICOLE CANADA
 - 14.2.1. Réponse Fonds AgriEsprit de FAC – Eaux jeux (courriel reçu le 27 juillet)
- 14.3. GDG ENVIRONNEMENT
 - 14.3.1. Rapport d'activité de juin 2018 (contrôle biologique des insectes piqueurs)
- 14.4. LES AMI(E)S DU CYCLOPARC PPJ
 - 14.4.1. Jamboree (lettre du 18 juillet)
- 14.5. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 - 14.5.1. Projet de jeux d'eau non retenu (lettre reçu le 19 juillet)



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

- 14.6. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)
- 14.6.1. Prolongation du programme TECQ 2014-2018 (courriel reçu le 18 juillet)
 - 14.6.2. Adhésion au dépôt direct (lettre reçu le 19 juillet)
 - 14.6.3. Accusé-réception de la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie (courriel reçu le 23 juillet)
- 14.7. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTQ)
- 14.7.1. Programme d'aide à la voirie locale- Volet Projet particuliers d'amélioration (courriel reçu le 30 juillet)
- 14.8. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)
- 14.8.1. Présentation de l'étude sur les services incendie (Fire Department Study Presentation) (courriel du 11 juillet)
 - 14.8.2. Recherche de maison pour tournage (courriel reçu le 31 juillet)
- 14.9. SAMUEL TAILLEFER
- 14.9.1. Projet Tournage Fort-Coulonge (Courriel reçu le 17 juillet)
- 14.10. VILLAGE EN FÊTE (courriel reçu le 30 juillet)
- 14.10.1. Bilan 2018
 - 14.10.2. Budget 2018
 - 14.10.3. Bilan des heures travaillées

15. SUIVI DE DOSSIERS

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2018-08-210

Il est proposé par NATHALIE DENAULT
Et résolu à l'unanimité

QUE

l'ordre du jour étant épuisé, le président
déclare la clôture de l'assemblée à 21 h 40.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire

Gaston Allard,
Maire

Martine Durocher,
Directrice générale / secrétaire-
trésorière

« Je, Gaston Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».